

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,  
LA SCIENCE ET LA CULTURE  
CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial

Douzième session

(Brasilia, Brésil, 5 au 9 décembre 1988)

NOTE D'INFORMATION  
(Addendum 1)

1. Hébergement

Il est suggéré d'effectuer des réservations d'hôtel à l'Hôtel San Marco, cinq étoiles, au tarif de US\$53, pour une chambre simple et US\$57 pour une chambre double, toutes taxes comprises. D'autres hôtels, situés, comme le San Marco, à quelques 10 minutes en voiture du Palais Itamaraty, qui sont également, qui sont également conseillés (prix par chambre simple):

Nacional : US\$70  
Carlton : US\$60  
Eron : US\$59

Les réservations pourront être faites directement auprès de Monsieur Gil Fernandes, Représentant de l'Unesco au Brésil, Sector Comercial Norte, Quadra 2, Bloco B, Brasilia, Brésil CEP 70.710, téléphone 223.86.84, télex 061.1243. Les intéressés devront indiquer les dates d'arrivée et de départ et mentionner "XIIe Session du Comité du Patrimoine mondial". Les participants pourront également communiquer à Monsieur Gil Fernandes la date de leur arrivée et le numéro de vol, pour qu'il puisse les recevoir à l'Aéroport international de Brasilia.

2. Séance inaugurale

La séance inaugurale aura lieu à 10.00 lundi 5 décembre 1988 (et non à 11.30 comme il a été indiqué). La session du travail commencera à 11.30. Les participants sont invités à s'enregistrer à partir de 9.00 le lundi matin.